

Patrimonialisation de nos espaces verts : réalisation d'un diagnostic complet - **Alternance**

Dans le cadre de sa stratégie RSE et notamment de sa politique environnementale, la société SEMINOR, souhaite réaliser un inventaire de ses espaces de nature et en redéfinir les usages en lien avec les attentes et besoins des locataires. Aujourd'hui, la mutation de ces espaces est guidée par de nouveaux enjeux tels que la préservation de la biodiversité, la renaturation des villes, les attentes en termes de cohésion sociale qui sont les leviers d'amélioration de la santé et du bien-être des habitants. L'objectif est de préparer le terrain d'une stratégie de gestion et d'utilisation de ce patrimoine vert cohérente, facilement applicable, satisfaisante pour tous, en lien avec les forces vives des territoires.

Le poste : Sous la responsabilité de la responsable RSE, vous évoluez en transversalité avec les équipes de la gestion locative, du service numérique et du patrimoine & BIM. Vous apportez une vue d'ensemble et un appui méthodologique à la Direction en vue d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'usage de nos espaces verts :

- Inventaire du patrimoine existant
- Production d'outils de suivi à destination des encadrants.
- Contribution à la définition des usages en lien avec les besoins des locataires et les projets des Collectivités.

DÉROULEMENT DE LA MISSION :

Phase I – Recenser (avec SIG)

> Réalisation d'un inventaire exhaustif de notre patrimoine vert (surfaces, positions géographiques, orientations, données d'usage...). Il s'agit de collecter les données. Les données ne sont pas toujours à aller mesurer sur le terrain. Il arrive en effet bien souvent qu'elles soient fragmentées au sein des services et puissent être récoltées en interne : DOE, archives, plans de recollement... Toutefois, lorsque le patrimoine espace vert est ancien, que les plans ne sont pas disponibles ou pas à jour, il est alors nécessaire de réaliser des relevés.

> Définition d'outils de suivi (tableaux, cartographie...) - caractérisation et création d'une base qui va centraliser les données.

Phase II - Connaître les territoires et leurs enjeux (recensement avec SIG)

Qu'il s'agisse de préserver des sites et éléments à enjeux ou d'entreprendre d'autres actions en faveur du paysage, l'essentiel de ces actions s'appuie sur **un diagnostic préalable** afin de connaître l'état, l'évolution et les enjeux paysagers et patrimoniaux du territoire. De nombreux outils sont mobilisables pour alimenter ce diagnostic, notamment : pour faciliter l'identification d'espaces à enjeux, pour suivre l'évolution globale de grands types de paysages, reconnaître les espèces présentes ...

- 1. Identification de la biodiversité, des arbres et végétaux à la parcelle (avec un accompagnement pour se former et identifier les trames vertes et bleues présentes)
- 2. Contextualiser le patrimoine vert -
(prendre en compte le plan paysage sur la commune, si le territoire est engagé pour la nature, le diagnostic environnemental de l'interco, une éventuelle directive de protection et de mise en valeur paysagère...)
- 3. S'adosser à la planification urbaine et stratégique (SCOT, PLUI, SRADDET, CRTE...) et relever les éléments et enjeux à préserver

Phase III – Concarter

- 1. Ne pas présager mais questionner les pratiques, interroger les habitants sur la façon dont ils perçoivent l'espace vert et ce qu'ils y imaginent, leurs besoins.
- 2. Recenser les associations locales et partenaires possibles

Phase IV – Restituer

Fournir et présenter une cartographie SIG et un diagnostic final avec préconisations pour l'usage de chaque parcelle (Préservation, espaces éco-aménageables et développement de la biodiversité, gestion différenciée, animation du cadre de vie : bancs, jeux, potagers..., éco-pâturage, plantations, fauches tardives, etc.) en regroupant par zone géographique.

PROFIL ATTENDU

- Master (Aménagement, Urbanisme...)
- Connaissance des végétaux et de la biodiversité
- Autonomie, rigueur et disponibilité
- Aptitudes et aisance relationnelles
- Bonnes connaissances des outils de bureautiques
- Aisance informatique
- Permis B obligatoire

CONDITIONS D'EXERCICE

- Lieu d'exercice : Fécamp (siège) avec de nombreux déplacements sur la Normandie
- Horaires : 35h / semaine - horaires flexibles du lundi au vendredi
- Outils utilisés STONAL (IA) / SIG, excel, word, outlook, power point, teams + prises de vues
- Interactions avec les locataires, les Collectivités, les personnels de proximité, la direction
- Travail mixte : terrain + bureau (véhicule de service en pool à disposition).

AVANTAGES

- Congés annuels (25 jours)
- CSE
- Carte up déjeuner (à partir de 3 mois d'ancienneté)
- Mutuelle d'entreprise
- 13^e mois
- Intéressement
- Télétravail

CV et lettre de motivation : rh@seminor.fr – informations : 02 35 10 20 50

